

 <p>académie Versailles</p> <p>direction des services départementaux de l'éducation nationale Yvelines</p> <p>éducation nationale</p>	<p>Ecole primaire Les Hirondelles 11 bis rue des vignes 78 550 Maulette</p>	
<p>Procès-verbal de la réunion du Conseil d'école n° 2 en date du jeudi 30 mars 2023 18h00</p>		
<p>Education Nationale</p> <p><u>Présents :</u> Directeur : Mr Veillé</p> <p>Enseignants : Mmes Launais, Mangione, Mussat, Pianezzi : adjointes</p> <p><u>Absentes excusées :</u> Mme Cozon : Maître E du RASED de Houdan,</p> <p>Mme Allora, Inspectrice de l'Education nationale de la circonscription de Beynes</p>	<p>Parents d'élèves</p> <p><u>Présentes :</u> Mmes Navet, Fleureau, Celik, Da Rocha, Despas, Mahaux : Représentantes des parents d'élèves</p> <p>Absente excusée : Mme Blaise</p>	<p>Commune</p> <p><u>Présente :</u> Mme Houessou : Conseillère municipale, déléguée aux affaires scolaires.</p>

Désignation du secrétaire de séance : **Mme Mussat**

Début du conseil : **18h05**

1) Approbation du procès-verbal du Conseil d'école du 15 octobre 2022

Le PV est soumis au vote du conseil d'école qui l'approuve à l'unanimité.

2) Evaluations nationales de GS, CP et 6èmes

Concernant les évaluations (non nationales) des 8 GS au mois de décembre, il y a eu 1 élève qui a obtenu 90 %, 1 autre 85 %, 2 élèves ont eu 66 % et les autres ont eu entre 71 et 81 %.

Au niveau du langage oral, 4 élèves ont des difficultés de prononciation, 2 élèves ont échoué sur l'identification des personnages d'une histoire lue sans images. Ils ont tous très bien réussi le comptage ou suppression syllabique, par contre, 5 ont eu des difficultés sur les rimes et 2 sur la reconnaissance des lettres de l'alphabet (en majuscules et en scriptes).

Pour l'écrit, 4 ont échoué sur écrire des mots ou syllabes phonétiquement, un peu normal à ce stade de l'année.

Pour la tenue du crayon : 5 ne tiennent pas bien leurs crayons mais si on leur rappelle, ils savent tous replacer leurs doigts correctement sans qu'on leur montre.

Concernant les nombres, ils ont tous réussi pour dénombrer une quantité, exprimer la position d'un objet. En revanche, 2 ont eu des difficultés pour comparer des quantités et 5 élèves ont échoué pour résoudre un problème.

En conclusion, les résultats sont plutôt bons dans l'ensemble, il y a juste 2 qui ont quelques difficultés par rapport aux autres sur ces évaluations.

Les **résultats en CP** sont très bons dans l'ensemble. Il faut à nouveau prendre en compte le fait que certaines compétences évaluées n'avaient pas encore été travaillées au moment de la passation des évaluations.

En français, 3 élèves ont montré des fragilités pour écrire des syllabes simples et complexes, 5 pour écrire des mots, 2 enfants ont eu du mal à comprendre des phrases lues par l'enseignante, 2 autres pour lire à voix haute des mots et 4 pour lire à voix haute un texte (dont les mêmes enfants qui ont eu des difficultés pour la compétence qui précède). 8 enfants ont eu de mauvais score concernant la compréhension de phrases à lire seul mais elles étaient particulièrement difficiles à comprendre (*exemple* : Le petit chat noir n'est pas devant le petit chat blanc). Aucun élève n'a été en difficulté pour la manipulation des phonèmes.

En mathématiques, 3 enfants ont eu des difficultés à écrire des nombres entiers (certains n'avaient pas encore été abordés dans le fichier de maths), 5 dans la comparaison de 2 nombres entiers mais c'était un exercice chronométré et les élèves qui ont échoué sont des enfants très sensibles aux situations « stressantes ». Un seul élève a eu des difficultés à associer un nombre à une position mais c'est l'élève le plus performant de la classe en mathématiques donc il semble que la consigne n'ait pas été comprise. 3 enfants ont eu des difficultés à additionner (mais il y avait des calculs avec des nombres à 2 chiffres et nous n'avions pas abordé cette notion à ce moment-là). Aucun élève n'a eu de difficulté pour soustraire. Et 5 élèves ont eu des résultats échoués dans la résolution de problèmes.

Dans l'ensemble, nous notons une belle progression des élèves de CP dans les différentes notions de ces deux domaines fondamentaux.

Les résultats des évaluations de 6^{ème} qui se sont déroulées en septembre et pour nous avons reçu les résultats après le 1^{er} conseil d'école.

A la lecture de ces résultats nous pouvons noter des résultats suivants en **français** pour les 7 élèves scolarisés au collège de Houdan. Une élève est scolarisée à Notre Dame du Bel Air à Montfort l'Amaury qui ne nous a pas transmis les résultats et 2 élèves sur les 7 sont en PPS.

Dans le domaine de la **compréhension de l'oral** (comprendre un message oral) : 29 % des élèves possèdent une maîtrise satisfaisante, 14 % fragile et 57 % à besoins.

Dans le domaine de la **compréhension de l'écrit** (comprendre 1 texte) : 71% des élèves possèdent une maîtrise satisfaisante, 29 % fragile et 0 % à besoins.

Dans le domaine de **l'étude de la langue** (se repérer dans une phrase complexe et identifier sa composition) : 43% des élèves possèdent une maîtrise satisfaisante, 29 % fragile et 29 % à besoins.

Dans le domaine de **l'étude de la langue** (maîtriser l'orthographe) : 71% des élèves possèdent une maîtrise satisfaisante, 0 % fragile et 29 % à besoins.

Dans le domaine de **l'étude de la langue** (comprendre et mobiliser le lexique) : 57 % des élèves possèdent une maîtrise satisfaisante, 43 % fragile et 0 % à besoins.

Dans le domaine **fluence** (lire un texte à voix haute) : 51% des élèves possèdent une maîtrise satisfaisante, 35 % fragile et 14 % à besoins.

Total Français : 52% des élèves possèdent une maîtrise satisfaisante (moyenne du collège de Houdan : 51 %), 35 % fragile et 14 % à besoins.

En **mathématiques** les résultats sont les suivants :

Dans le domaine **résolutions de problèmes** : 55 % des élèves possèdent une maîtrise satisfaisante, 41 % fragile et 14 % à besoins.

Dans le domaine **automatismes** : 57 % des élèves possèdent une maîtrise satisfaisante, 43 % fragile et 0 % à besoins.

Dans le domaine **nombres et calculs** : 57 % des élèves possèdent une maîtrise satisfaisante, 14 % fragile et 29 % à besoins.

Dans le domaine **espace et géométrie**, : 29 % des élèves possèdent une maîtrise satisfaisante, 57 % fragile et 14 % à besoins.

Dans le domaine **grandeurs et mesures** : 57 % des élèves possèdent une maîtrise satisfaisante, 43 % fragile et 0 % à besoins.

Total mathématiques : 49% des élèves possèdent une maîtrise satisfaisante (moyenne du collège de Houdan : 66 %), 40 % fragile et 11 % à besoins.

Les résultats en mathématiques sont plus contrastés qu'en français ce qui est une tendance générale qui ne concerne pas que notre école mais qui a amené l'équipe à accentuer le travail dans ce domaine dans le projet d'école 2022 / 2025.

3) Projet d'école

Le projet d'école est un outil essentiel guidant la pédagogie commune de l'école, il est élaboré à partir du bilan du projet précédent. Un bilan du projet 2015 / 2020 a été réalisé et un diagnostic des points forts et de ceux à travailler dans l'école a été établi par l'équipe enseignante afin de choisir les axes de travail prioritaires pour les 3 années à venir.

Mr le Directeur présente les actions menées cette année.

Les axes de travail sont les suivants :

Objectif 1 : S'épanouir dans les apprentissages

- Poursuite du travail mis en place lors du précédent projet d'école sur la maîtrise de la langue (mots quotidiens, dictées quotidiennes, compréhension de lecture explicite et implicite)
- Dans le domaine de la maîtrise de la langue, développer la maîtrise du langage oral (lecture à voix haute devant des auditoires variées, ateliers théâtre, travail sur la voix...)
- Mise en place sur le même modèle d'une réflexion d'équipe sur le travail dans le domaine mathématique (manipulation et connaissance du nombre, calcul mental et résolution de problèmes). Harmonisation de codes, de schématisation, de méthodologie...
- Réfléchir à des stratégies de différenciation pour les élèves en situation de réussite notamment grâce à la classe mobile de tablettes dont nous disposons désormais
- Suivre des formations et mettre en place des temps d'échanges entre enseignants pour utiliser au mieux les outils numériques à notre disposition (TNI et classe mobile de tablettes)

Objectif 2 : Stimuler l'autonomie, la persévérance et l'engagement

- Poursuite du travail autonome en français notamment les différents rallyes lectures (romans, BD, documentaires...)
- Travail sur la concentration et la mémorisation
- Utilisation des outils numériques mis à disposition
- Développement de jeux autonomes notamment dans le domaine mathématique pour développer de manière ludique des automatismes et du cahier de yoga en autonomie. Mise en place de procédé d'autocorrections de certains travaux dans le cahier du jour. Ce travail sera élaboré avec une progressivité par niveau
- Poursuite du savoir nager et des permis piéton et internet et mise en place du savoir rouler en lien avec le projet vélo dans toute l'école une fois tous les 3 ans.
- Mise en place d'un parcours du citoyen

Objectif 3 : Contribuer au bonheur à l'école, des lieux pour bien vivre ensemble

- Développement des ateliers yoga avec les coins sérénité dans les classes et une appropriation par les élèves d'automatismes pour travailler la concentration et la confiance en soi
- Mise en place d'ateliers philo et de débats en petits groupes sur des temps récréatifs notamment pour accentuer le dialogue et la communication non violente
- Mise en place du parcours citoyen pour former l'élève aux valeurs républicaines

Objectif 4 : Cultiver des lieux et des tiers lieux apprenants

- Aménagement de l'Algeco afin d'en faire un espace accueillant commun à une utilisation scolaire et périscolaire
- Aménagements des coins sérénité dans les classes
- Aménagement de la salle des maîtres afin de la rendre plus fonctionnelle et conviviale
- Réflexion sur une nouvelle dynamique d'aménagement de la cour de récréation (banc de l'amitié...)
- Aménagements des espaces verts extérieurs en lien avec la Mairie de Maulette (amphithéâtre devant l'école, verger et « classe extérieure », scène extérieure pour notamment travailler la prise de parole devant un groupe, développer la confiance en soi)

Objectif 5 : Renforcer l'éducation au développement durable

- Demande d'une nouvelle obtention du label E3D en 2022 en s'appuyant sur nos réalisations les 3 années passées et sur nos projets à venir, maintien en niveau 2 obtenu en juin 2022
- Election d'éco délégués en CM2
- Multiplier les partenariats avec des intervenants extérieurs qualifiés (Atena, LPO...)
- Impliquer davantage les familles dans cette démarche et renouveler une manifestation annuelle sur ce thème (Oseraie du possible les 6 et 7 février 2023)

4) RASED

Le réseau d'aide intervient auprès des élèves en difficulté après concertation avec les enseignants et information aux familles ou autorisation. Pour l'école, c'est le RASED de Houdan, Mme Cozon enseignante à dominante pédagogique qui intervient sur 8 écoles de 7 communes. Elle a participé à deux équipes de suivi de scolarisation et deux équipes éducatives, elle aide à la mise en place de projets d'orientation et d'adaptation. Elle est également aussi en lien avec les services de soins extérieurs. Mme Cozon intervient auprès de 4 CP, 2 CE1 et 2 CM2 en suivi en petits groupes.

Les membres du RASED peuvent intervenir à la demande des parents, un affichage à cet effet figure sur le panneau et aident aussi à la rédaction des PPRE (projet personnalisé de réussite éducative), des PPRE passerelle (liaison entre l'école et le collège), des PAP (plan d'accompagnement personnalisé), des PPS (projet personnalisé de scolarisation). Ils participent à des rendez-vous avec les familles.

3 élèves sous sont PPS dans l'école et 3 autres dossiers sont en cours de montage.

5) Aide personnalisée complémentaire

Les APC ont débuté le lundi 26 septembre pour une période de 25 semaines. Elles se termineront donc le jeudi 08 juin.

Chaque enseignant en dehors du directeur de l'école, chargé de l'organisation des APC, effectue un nombre d'heures d'APC au prorata de son temps de travail (25 heures pour les enseignants à temps plein).

Sur les 2 dernières périodes, ce sont des élèves de la MS au CM2 qui ont été pris en charge les lundis ou jeudis de 12h à 12h40.

La répartition a été la suivante en janvier février :

2 GS, 8 CP, 7 CE1, 1 CE2, 4 CM1

Pour mars avril : 12 CP, 3 CE1, 2 CM1, 6 CM2

Chaque famille est destinataire en fin de période d'un bilan écrit rédigé par l'enseignante en charge de l'APC.

Les prises en charge durant ces deux périodes ont été celles-ci :

Janvier février :

Phonologie, orthographe, lecture orale, méthodologie mathématique, calcul mental, numération, remédiation générale

Mars avril :

Graphisme, lecture orale, lecture fluence, compréhension des consignes mathématiques, remédiation générale

6) Sorties scolaires et animations

Le 11 novembre : les élèves du CP au CM2 ont été invités à y participer dans le cadre notamment de leur parcours citoyen. Une dizaine d'élèves étaient présents nous remercions les élèves ainsi que leurs parents.

Du 13 au 17 mars 45 élèves de CE2 CM1 et CM2 ont participé à la **classe découverte à Sarzeau** dans le Morbihan sur le thème de la découverte du milieu marin. Le bilan est très positif tant concernant les activités proposées que sur l'aspect du vivre ensemble durant ces 5 jours. Les thèmes ont été travaillés en amont et les activités se poursuivent dans les classes. Un projet collectif sera réalisé d'ici à la fin de l'année scolaire. Nous remercions encore la mairie de Maulette de nous avoir attribué une subvention de 3920 €, Intermarché Maulette pour son don de 3000 € et les RPE pour leur action lors du marché de Noël qui a permis de récolter 400 € au bénéfice de ce séjour.

Les 6 et 7 avril dans le cadre de notre projet d'école et de notre labellisation E3D, la compagnie de **l'Oseraie du possible** interviendra pour un spectacle au gymnase et des ateliers dans l'école. Les activités se dérouleront dans le gymnase, des parents encadrants ont été sollicités pour ces 2 jours. Nous espérons nous servir de ces ateliers afin de poursuivre l'aménagement des espaces extérieurs de notre école. Le coût de l'intervention s'élève à 2250 € dont la moitié pris en charge par la municipalité que nous remercions pour ce soutien.

Le 15 mai L'atelier des Savants fous interviendra dans les 2 classes de maternelle avec 2 animations d'1h30 dispensées par 2 animateurs sur les thèmes suivants : les émotions et la digestion.

Les ateliers scolaires du Donjon de Houdan en mai / juin auront pour thème de la Lumière, certaines classes d'élémentaire auxquelles ces animations sont réservées y assisteront.

Le 12 juin un spectacle de marionnettes dans l'école sera proposé aux classes de PS/MS et GS/CE1 en lien avec le travail sur le langage oral. Les CE1 écriront des saynètes qui seront dans les semaines suivantes jouées dans les autres classes avec des marionnettes conçues par les élèves de maternelle.

En classe de CP interviendra une artiste pour la fête des mères : lundi 22 mai et mardi 23 mai 2023 et pour la fête des pères : lundi 12 juin et mardi 13 juin 2023 afin de travailler différentes techniques sur différents supports.

Pour le permis internet la BDPJ interviendra 1 heure en CM2 pour le rappel de lois, l'enseignant dispensera ensuite les séances et un gendarme de la brigade de Maulette viendra faire passer l'épreuve à la fin du cursus.

Projet Yoga : Le projet se poursuit dans toutes les classes et se déroulera une semaine sur 2 à partir de la semaine du 17 avril en raison du mi-temps de Mme Pianezzi jusqu'à la fin de l'année scolaire. Les cahiers de yoga en autonomie sont en fonction dans toutes les classes de l'école.

Le 30 juin les CP et CE2 / CM1 se rendront à **la Serre aux papillons**, les classes travaillant sur un élevage de papillons.

Le 1^{er} Passeport du civisme pour les CM1 et CM2 de l'école est en cours de rédaction par Mr Veillé, Mme Mussat et Mme Nicolas et Mr Guiblain élus. Il sera présenté aux membres du conseil d'école lors de la réunion de juin et remis au préalable aux élèves concernés lors d'une cérémonie officielle. Celui de 2023 / 2024 sera remis lors du 11 novembre.

Le samedi 1er juillet : Remise des livrets en individuel.

7) Santé scolaire

La PMI est intervenue auprès des élèves de moyenne section pour des dépistages visuels et auditifs les 26 et 31 janvier 2023. L'infirmière a fait un bilan avec l'enseignante et avec les familles. Des rendez-vous ORL, ophtalmologistes et orthophoniques ont été conseillés.

L'infirmière scolaire réalisera des dépistages (visuels, auditifs, écrans...) en CP le lundi 17 avril.

Mme Mangione, titulaire du PSC1 dispensera en échange de service des séances d'apprendre à porter secours dans certaines classes d'ici à la fin de l'année scolaire.

Le CMPP (Centre Médico Psycho Pédagogique) de Houdan propose des bilans et des suivis psychologiques, orthophoniques ou psychomotriciens, les demandes sont à faire par les parents.

Les plaquettes d'information du CMPP, SSESAD et du RASED sont en ligne sur le site de l'école.

8) Natation scolaire

Mme Launais nous fait un bilan du premier semestre de natation durant lequel avec Mme Mangione elle assurait les séances avec les CP, CE1 et CM1 (de Mme Mussat) du jeudi 22 septembre au jeudi 26 janvier
Les séances pour les CM1 CM2 de Mr Veillé ont lieu du vendredi 23 février au vendredi 16 juin avec un départ à 14h20 et un retour à 16h à l'école, elles sont dispensées par Mme Mangione. Mr Veillé travaille pendant ce temps-là sur un projet développement durable en classe de CP.

Les enseignantes notent une équipe à la piscine très à l'écoute avec un très bon échange et partage avec les enseignantes. Les compétences du palier ont été pratiquement acquises par tous les élèves. Une fiche bilan a été remontée à l'Inspection, elle s'avère globalement très satisfaisante. Les enseignantes remercient les parents accompagnateurs et saluent la très bonne autonomie des élèves.

9) Sécurité : PPMS

Le 27 mars s'est déroulé le 2^{ème} exercice d'évacuation incendie de l'année scolaire. Les blocs d'issue de secours défectueux ont été remplacés par la mairie de Maulette.

Le 22 octobre s'est déroulé le premier exercice PPMS alerte intrusion. Le scénario a été bien appliqué et les élèves ont réagi de manière adéquate. Mme Houessou était présente en tant qu'observatrice extérieure ce matin-là.

10) Coopérative scolaire

Le solde au 28 février 2023 s'élevait 15 735,97 €. Celui-ci n'est qu'une situation de trésorerie à cette date car il intègre des recettes de classe découverte qui ont depuis fait l'objet de dépenses (acompte de la classe découverte et règlement du bus).

Les principales dépenses de ce trimestre sont :

Aménagement coin lecture CM : 53.97 €

Régie d'avance CP : 200 €

Cotisation OCCE et assurances : 288.60 €

Le bilan de la vente des photos est le suivant : dépenses : 1692.80 €, recettes : 2562 €, bénéfice : 869.20 €

Les dépenses en cours sont :

Acompte classe découverte : 7074 €, Commande de sel classe découverte : 91 € (remboursé par les familles),
Cartes postales classe découverte : 31,50 € (remboursé par les familles), Ulysse cars (transport classe découverte) : 4580 €, Biscuiterie des Venettes Sarzeau 821.80 € (remboursé par les familles)

11) Carte scolaire

La deuxième phase d'enquête prévisionnelle aura lieu prochainement et la Mairie de Maulette a ouvert les inscriptions. Nous n'avons pas à ce jour d'informations à ce sujet. Mr le Directeur a demandé à Mr le Maire et Mme Houessou un rendez-vous afin d'en savoir un peu plus sur les 20 inscriptions (6 en maternelle et 14 élémentaire) qu'amènera la première phase de la résidence de Ormes. Une date prévisionnelle d'inscription ainsi que le niveau des futurs élèves nous permettra de préparer au mieux la rentrée prochaine dans la constitution des classes et voir même de solliciter une ouverture de la 6^{ème} classe.

La séance est levée à **20 h 30**

Signature du président du conseil d'école

Mr Veillé

Signature du secrétaire de la séance

Mme Mussat

